



oxance

SERVICE LOGEMENTS

24-26 Avenue Albert 1^{er} de Belgique
38000 GRENOBLE
04.76.20.44.66

Liste des pièces à fournir pour la constitution du dossier location

ETAPE 1 – POUR VISITER VOTRE FUTUR LOGEMENT

1. La fiche de renseignement (fournie par le Service Logements)
 2. Vos Justificatifs de revenus (fiche de salaire, bourse, avis d'imposition ...)
 3. Deux dernières quittances de loyer (Sauf 1^{ère} location)
 4. Pour les personnes de nationalité française ou les ressortissants de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen :
 - Page renseignée du livret de famille
 - Ou recto verso de la carte nationale d'identité en cours de validité
 - Ou extrait de naissance
 - Ou page relatives à l'identité du passeport en cours de validité
- En cas de nationalité étrangère (hors UE et EEE) :
- Recto verso du titre de séjour en cours de validité

ETAPE 2 – POUR ACCEDER AUX RESERVATIONS

5. Attestation d'assurance responsabilité civile individuelle vie privée (Attention tous nos appartements disposent déjà d'une assurance multirisque habitation)
6. Exemple « Attestation de loyer » de votre dossier CAF
7. Certificat de scolarité (Hors jeunes actifs et titulaire AAH)
8. Relevé d'identité bancaire

Pièces à fournir par le garant (Caution):

(Garant résidant en France hors DROM, DOM-ROM et COM)

9. Photocopie Carte de sécurité sociale
10. Photocopie du bail d'habitation ou de la taxe foncière, ou de l'acte de vente
11. Deux dernières quittances de loyer (si locataire)
12. Si salarié : Photocopie des 3 dernières fiches de salaires (Revenu Mensuel minimum = 3x Loyer charges comprises)
Si chef d'entreprise : extrait de Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) ou Registre des Métiers (RM)
13. Photocopie Dernier avis d'imposition
14. Photocopie Carte d'identité ou titre de séjour couvrant l'année scolaire
15. Relevé d'identité bancaire

ETAPE 3 – POUR RESERVER VOTRE LOGEMENT

16. Chèque de caution (1 mois de loyer hors charges)
17. Chèque de caution pour le mobilier, forfait de 76,22 €
18. Chèque frais d'entrée forfait 100€ (hors accord commercial)
19. Lettre de réservation signée (fournie par le Service Logements)
20. Imprimé d'engagement de caution solidaire à faire remplir par votre garant (fourni par le Service Logements)



Aucune remise de clefs ne pourra être effectuée sans la totalité des pièces ci-dessus